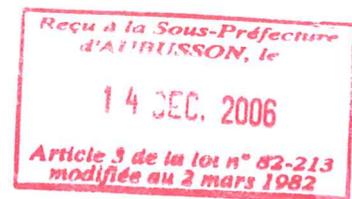




N° DEPARTEMENT DE LA CREUSE
ARRONDISSEMENT D'AUBUSSON
COMMUNE DE FLAYAT



EXTRAIT
Du Registre des Délibérations
conseil Municipal
Séance du 6 Décembre 2006

Nombre de conseillers :
En exercice : 10
Présents : 10
Absents :

L'an deux mil six, le six décembre à vingt heures trente minutes
Le Conseil Municipal de la Commune de Flayat,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
sous la présidence de Mr MURIN Bernard.
Date de convocation du Conseil Municipal : 30 novembre 2006.

Etaient présents : MM MURIN – TOUCHARD – ROULET - FAURIAUX -
ABRARD - LAROCHE – GOUBELY – ROUSSANGE – ROUX –
Mme CHICOINE-

Mr ABRARD Patrick, élu secrétaire de séance.

OBJET : - Motion concernant la desserte ferroviaire du département de la Creuse -

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil
Municipal d'un courrier accompagné d'une motion,
adressés par l'Association des Maires et Adjoints de
la Creuse concernant la desserte ferroviaire du
département de la Creuse.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,
le Conseil Municipal :

- **Décide** d'adopter la motion jointe concernant
cette desserte ferroviaire dans le département de
la Creuse.

Certifié exécutoire le :
Reçu en S/Préfecture le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

En Mairie le 8 décembre 2006
Le Maire,





MOTION

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers – Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- La modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,
- L'aménagement de la ligne Guérêt – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,
- Une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances – Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.